

**SEANCE DU 13 JUN 2016**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	8

**Date de la convocation  
06/06/2016**

**Date d'affichage  
06/06/2016**

Le quatorze janvier deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

**Présents :** François CHAMPRENAULT, Maire, Matthieu SAULGEOT, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

**Absent excusés :** Michel GOULIER  
**Secrétaire de séance :** Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Election d'un premier adjoint :**

Compte tenu de la demande de démission de Michel GOULIER pour des raisons de santé, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette démission et décide de reporter au lundi 27 juin à 20h cette élection.

↳ **Périmètre de fusion des communautés de communes :**

Le conseil Municipal désapprouve à l'unanimité la fusion proposé entre la communauté de communes d'Auxois Sud et celle de Bligny sur Ouche.

↳ **Subvention Ambition côte d'or :**

Le conseil municipal à l'unanimité reformule la délibération pour l'obtention de la subvention Ambitions Cote d'or dans la cadre de la réhabilitation de logements communaux sans le dispositif palulos pour un montant de 265 000 € H.T.

Le maire précise la difficulté d'obtenir un dossier cohérent auprès de l'Architecte.

↳ **Siceco :**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte de la modification du périmètre du SICECO et le principe de la redevance réglementée sur le domaine public.

↳ **Budget eau décision modification :**

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'ouvrir la ligne budgétaire 673 avec la somme de 500 € (en contrepartie cette somme est débitée du compte 61523.

Le Maire,



☞ **Cimetière :**

Le caveau FOURNIER est à vendre. Quelqu'un serait preneur. Le conseil municipal accepte qu'il rachète le caveau à l'actuel détenteur, mais il devra une concession à la commune.

☞ **Subventions aux associations :**

Le conseil municipal décide la répartition suivante

Association Sportive Collège André Lallemand	50 €
Secours d'urgence du Centre Social de Pouilly en Auxois	50 €
Centre Georges François Leclerc	40 €
Les Amis de la bibliothèque de prêt	30 €
France Alzheimer côte d'or	30 €
ADMR Pouilly en Auxois	30 €
Office de Tourisme Pouilly en Auxois	30 €
Associations les restos du cœur	30 €
Comité du souvenir Français	30 €
Association les foulées Poliennes (téléthon)	30 €
Don du sang bénévole de Pouilly en Auxois	30 €
TOTAL	400 €

Pour rappel 1000 € a été accordé aux pompiers de Mt St Jean et 300 € à l'école d'Arconcey pour la sortie de classe de mer en avril 2016.

Une somme de 30 € par élève habitant Marcilly scolarisé dans le RPI sera versée aux coopératives scolaires.

☞ **Renouvellement des contrats d'assurances :**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de revoir les contrats d'assurances. Afin d'être en conformité avec la nouvelle législation, un appel d'offre sera lancé. La commission bâtiment est en charge de faire le point sur les besoins (nombre et composition des lots, durées, garanties requises etc..).

☞ **Matériel entretien espaces verts :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat d'une débroussailleuse sur le budget eau. (À mettre en investissement). Budget aux environs de 1200 €.

☞ **Utilisation de la subvention village côte d'or.**

Le conseil souhaite étudier la mise en place d'un local pour faire une chaufferie. (Faire un devis pour la chaudière pour budget 2017).  
Ou une aire de jeu ou le déplacement du défibrillateur.

☞ **Voisins Vigilants :**

Le conseil Municipal ne souhaite pas adhérer à cette action et préfère conserver l'entente et l'échange de services entre voisins.

↳ **Questions diverses :**

**Déploiement internet** Le maire informe le conseil que les moyens mis en œuvre fin décembre 2015 pour le déploiement de l'ADSL sur la commune ont porté ses fruits. Orange vient de notifier son intervention pour septembre 2016.

Il est demandé à ce que **les analyses d'eau** soient affichées. Cela est régularisé.

Il est fait lecture de **la carte postale** des enfants partis en classe de mer, ainsi que **la lettre de remerciements pour les colis de Noël**.

Il a été constaté d'une **dégradation sur des plantations d'arbres** à Lacroix.

**Radars** 3 sur 4 ne fonctionnent pas. La société a été contactée. Une négociation est en cours.

**La cantine** souhaite quelques achats de couverts supplémentaires pour la rentrée.

**Jugement** nous opposant à Me Talamandier.

Un recours est demandé sur les dommages et intérêts réclamés.